Les principales étapes de la procédure de placement

1. Ecoles d'accueil en Suisse

1. Conseil : Les écoles qui envisagent d'engager pour la première fois une assistant-e peuvent s'adresser à Movetia pour se faire conseiller et pour clarifier les détails.

2. Inscription : Les inscriptions se font grâce à un outil informatique, appelé PAL-Admin-Tool.

3. Sélection des dossiers : Dans la plupart des cas, le recrutement s'effectue sur la base de formulaires standardisés, en collaboration avec une organisation partenaire du pays d'origine des assistants. La première évaluation / sélection des dossiers est effectuée par le pays d'origine. Dans la mesure du possible, un entretien d'aptitude est mené par les organisations partenaires participantes au programme dans le pays d'origine. Dans la plupart des cas, cette tâche est cependant assumée par des autorités décentralisées (par ex. des universités).

4. Placement – en commun avec les organisations partenaires : Movetia reçoit un certain nombre de dossiers de candidature sélectionnés par l'organisation partenaire. Le nombre de dossiers est fonction des besoins annoncés par les écoles d'accueil en Suisse. L'affectation des assistant-e-s auprès des écoles d'accueil suisses est effectuée ensuite sur la base du profil esquissé par les écoles dans le formulaire d'inscription (déclaration des besoins).

Les écoles d'accueil reçoivent en règle générale un seul dossier de candidature. Il n'est en effet pas possible de proposer un choix de plusieurs dossiers pour chaque poste. La possibilité de demander, au besoin, un autre dossier dépendra du nombre de candidatures sur la liste d'attente.

Exception : Pour les assistant-e-s de langue espagnole et italienne, Movetia propose un choix de plusieurs dossiers de candidature aux écoles.

2. Ecoles suisses à l'étranger

1. Conseil : Les écoles qui envisagent d'engager pour la première fois une assistant-e peuvent s'adresser à Movetia où à educationsuisse pour se faire conseiller et pour clarifier les détails.

2. Inscription : Les inscriptions se font grâce à un outil informatique.

3. Sélection des dossiers : Le recrutement de candidat-e-s suisses se déroule sur la base de formulaires standardisés. L'évaluation et la sélection des dossiers sont effectuées par Movetia.

4. Placement : L'affectation des assistant-e-s auprès des écoles d'accueil est effectuée ensuite sur la base du profil esquissé par les écoles dans le formulaire d'inscription (déclaration des besoins).

Les écoles d'accueil reçoivent un seul dossier de candidature pour chaque poste. La possibilité de demander, au besoin, un autre dossier dépendra du nombre de candidatures sur la liste d'attente.